

Communiqué de presse

Les 23 et 30 mars derniers, les citoyens des 16 communes du Pays de Quimperlé ont élu leurs Maires et leurs conseillers municipaux. Cette élection a également vu l'apparition d'une nouveauté importante avec l'élection directe des conseillers communautaires au travers du même bulletin de vote que pour les conseillers municipaux. Cela renforce la légitimité des 53 élus communautaires de ce mandat 2014-2020, élus qui ont la responsabilité collective de la bonne marche de la communauté de communes.

Dans quelques jours, le nouveau conseil communautaire sera installé et un nouvel exécutif sera mis en place à cette occasion. Il devra prolonger la dynamique engagée, issue du très large consensus qui a été de mise lors des mandats précédents et que nous souhaitons maintenir, autour d'un projet collectif permettant à la Cocopaq de répondre aux enjeux d'avenir du Pays de Quimperlé.

Pour présider notre communauté de communes, nous soutenons la candidature de Sébastien Miossec, Maire de Riec sur Bélon. Fort d'un premier mandat de Maire, homme de dialogue, impliqué dans le territoire, il a toute notre confiance pour animer notre travail collégial les 6 prochaines années.

Signataires: Yves André (Bannalec), Anne Borry (Arzano), Roger Colas (Tréméven), André Fraval (Le Trévoux), Bruno Jaffré (Saint-Thurien), Jacques Juloux (Clohars-Carnoët), Murielle Le Rest (Locunolé), Philippe Le Tenier (Baye), Bernard Pelleter (Mellac) et Michaël Quernez (Quimperlé)